

IMPORTANT - NOTE D'INFORMATION

Cherbourg-Octeville, le 29 décembre 2016

OBJET : FORMALITES ENFANTS MINEURS

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs.

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné de ses parents (ou d'une personne détentrice de l'autorisation parentale), ne pourra plus quitter la France sans autorisation. L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359> (imprimé Cerfa N°15646*01), à remplir et signer.

L'enfant qui voyagera à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra donc présenter les 3 documents suivants :

- Sa pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Le formulaire Cerfa N°15646*01 signé par l'un des parents, titulaire de l'autorité parentale. Il doit être original (pas de photocopie)
- La photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire

L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante.

L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, le Maroc ou la Suisse peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage.

Le nouveau dispositif vient compléter les mesures judiciaires (interdiction de sortie du territoire) et administratives d'urgence (oppositions à la sortie du territoire) permettant d'éviter un éventuel départ à l'étranger.

Retrouvez ces informations sur le site du ministère de l'intérieur :

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Retablissement-de-l-autorisation-de-sortie-du-territoire-pour-les-mineurs>

Anita LEPRESLE
Directrice

19bis, boulevard Schuman - BP 60642 - 50106 Cherbourg Cedex / www.vacances-anita-cherbourg.fr
Tél. 02 33 87 57 00 - Fax. 02 33 87 57 01 - E.mail. lesvacancesdanita@orange.fr